



PROGRAMME D'ETUDES

Relations internationales et études diplomatiques de l'UE

ANNEE ACADEMIQUE

2021-2022

SEMESTRE

1 & 2

TITRE DU COURS

Espagnol II

PROFESSEUR(S) DU COURS

María Soledad GARCÍA RETORTILLO

ASSISTANT(E) DU COURS

N/A

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

cours de langue obligatoire

CREDITS ECTS

4.5

LANGUE D'INSTRUCTION

espagnol (& explications en français)

1. OBJECTIFS DU COURS

Ce cours s'adresse aux étudiant(e)s qui possèdent une connaissance de base en espagnol, équivalent à un niveau A2 du cadre commun européen de référence pour les langues (CECR) du Conseil de l'Europe. Le niveau minimum requis à la fin de l'année académique est le niveau B1+, défini par le CECR : l'étudiant(e) peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit d'éléments familiers dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. ; elle/il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée ; elle/il peut produire un discours cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt ; elle/il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et justifier brièvement ses opinions ou expliquer ses projets. L'étudiant(e) peut également décrire comment faire quelque chose et donner des instructions détaillées et échanger avec une certaine assurance une grande quantité d'informations factuelles sur des questions habituelles ou non dans son domaine et peut exprimer l'essentiel de ce qu'elle/il souhaite de façon compréhensible.

A l'issue de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- comprendre suffisamment pour pouvoir interagir et obtenir ce qu'elle/il veut dans des situations différentes quand la diction est claire et la langue standard ;
- donner et demander des avis et opinions dans une discussion informelle ;
- apporter l'information concrète dans un entretien ou une consultation ;
- faire face habilement à des problèmes de la vie quotidienne, se débrouiller dans quelques situations imprévues ;
- donner et résumer son opinion sur un article, un exposé ou une discussion ; exprimer donc ses convictions, son accord et son désaccord ;
- prendre des messages sur des demandes de renseignements ;
- rédiger des textes clairs (essais, lettres, textes créatifs) sur des thèmes divers ;
- argumenter lors d'un débat.



2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme **Relations internationales et études diplomatiques de l'Union européenne** :

2.7 Le(a) diplômé(e) est capable de communiquer dans la langue étrangère suivie dans le cadre du programme d'études en fonction du niveau cible spécifié pour ce cours de langue.

3. CONTENU DU COURS

Veuillez-vous référer à la page du cours sur l'intranet pour avoir accès au plan de cours complet.

4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

Les étudiant(e)s sont tenus d'assister régulièrement aux cours, de participer activement, et de préparer les travaux requis (portfolio B1+), y compris des présentations orales, qui font partie de l'évaluation continue.

Le cours est axé sur la communication et utilise également une méthode communicative afin que l'étudiant(e) soit capable de se débrouiller dans des situations réelles de communication, sans oublier pour autant l'apprentissage des aspects grammaticaux et lexicaux. Ces éléments sont intégrés dans des contextes significatifs et groupés selon des contenus fonctionnels. Cette méthodologie communicative demande l'intégration de l'expression orale, l'expression écrite, la compréhension orale et la compréhension de lecture par le biais d'activités qui favorisent le développement d'une compétence communicative intégrale.

L'absence non justifiée aux travaux de cours qui comptent pour la note du cours, entraînera une note de 0 pour cette partie de l'évaluation (l'étudiant(e) ne sera excusé qu'en cas de maladie sur la base d'un certificat médical à remettre au Service académique). L'étudiant(e) doit informer le professeur à l'avance de toute absence.

5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Manuel :

- AULA INTERNACIONAL 3 Nueva edición, Libro del alumno. Editorial Difusión.

Grammaire :

- Gramática de uso del español, Teoría y Práctica. Editorial SM.
- Gramática básica del estudiante de español. Editorial Difusión.

Matériel en ligne : le professeur fournira une liste exhaustive de ressources en ligne au début de l'année scolaire.

Matériel audiovisuel :

- Vidéos et enregistrements audio à partir de RTVE et d'autres médias de langue espagnole.
- DVD et enregistrements audio de différents cours adaptés au niveau B1+ (Bitácora, Neem).
- Films et court métrages.
- Activités ludiques et d'apprentissage en ligne créés par le professeur.

6. EVALUATION

Ce cours est évalué sur la base de 'réussite / échec' :

- réussite : aucune note n'est attribuée et le niveau CECR atteint est mentionné sur le relevé de notes.
- échec : une note est attribuée et mentionnée sur le relevé de notes et sera prise en compte dans le calcul d'une possible compensation.



College of Europe
Collège d'Europe



Natolin

FICHE ECTS

La note est composée des éléments suivants :

- évaluation continue (50%)
- examen final à la fin du cours (50%): examen écrit de 2h

En cas d'un examen de rattrapage (2h), l'examen écrit compte pour 100% de la note finale.

Le Collège d'Europe se réserve le droit de modifier la prestation et l'évaluation du cours en cas de restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Toute communication du Département à cet égard prévaut sur les informations fournies dans cette fiche ECTS.